



Agent Logistique

PROFESSIONNALISATION

RESPONSABLE DE LA FORMATION :
Gérard GOUTET
infos@lamaisondelentreprise.com

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :
Katia FAVREAU
03 86 49 26 14
accueil.afpi@lamaisondelentreprise.com

UN MÉTIER

► Descriptif

C'est l'agent logistique qui prend en charge les produits ou marchandises dès la réception jusqu'à la livraison aux clients. Son rôle consiste à vérifier la conformité des produits par rapport à la commande, que ce soit en quantité, en qualité ou en délais de livraison. Il gère les stocks en rangeant les produits selon une organisation stricte et tient à jour leurs mouvements, à l'aide de l'informatique. C'est véritablement un poste d'organisation.

► Vos activités en entreprise

- Réceptionner, manutentionner, stocker, préparer les commandes, expédier.
- Participer à la gestion des produits,
- Appliquer les procédures qualité, respecter les consignes de sécurité et de prévention.
- Etre l'interlocuteur des fournisseurs et/ou des clients et des différents services de l'entreprise.

UNE FORMATION

► Public concerné

- Niveau 3^{ème}

► Connaissances à acquérir

- Logistique (production, distribution)
- Magasinage
- CACES
- Qualité, sécurité, environnement
- Communication
- Informatique
- Anglais

Agent Logistique

➔ Recrutement

Le recrutement est réalisé par l'entreprise d'accueil. Le candidat doit effectuer une inscription dans le centre de formation en demandant un dossier de candidature. Ce dossier sera examiné par une commission et le candidat pourra être invité à se présenter à un entretien de motivation.

Cette formation peut être préparée en Formation Continue (FC), Congé Individuel de Formation (CIF) ou Droit Individuel à la Formation (DIF). Nous consulter.

➔ Organisation - Statut durant la formation

- La formation se déroule sur les sites de Sens, Auxerre et Avallon.
 - L'alternance (1 à 2 semaines en formation, 2 à 3 semaines en entreprise)
- Au travers d'une relation tripartite (entreprise, apprenant, centre de formation) coordonnée, la pédagogie de l'alternance permet d'acquérir, pas à pas, de façon individualisée les compétences et savoirs professionnels liés à l'exercice du métier. Les périodes en entreprise et en centre de formation se succèdent pour constituer des phases pédagogiques.
- Le jeune est considéré comme salarié de l'entreprise avec un contrat de travail à durée déterminée.

➔ Validation des études

- **Validation professionnelle :**
Certificat de Qualification Professionnelle Inter-industries
"Agent Logistique"

La participation à la formation et la validation des compétences peuvent également donner lieu à un positionnement dans la convention collective dans les entreprises qui ne font pas partie de la branche métallurgique.

Modalités de délivrance du certificat :

- réussite aux épreuves
- notation en entreprise

UN EMPLOI

Le contrat de professionnalisation

Ce contrat de travail a pour objet de permettre à son bénéficiaire, jeune de moins de 26 ans et demandeur d'emploi de plus de 26 ans, d'acquérir une qualification reconnue en alliant des périodes d'enseignement général et l'exercice en entreprise d'activités en rapport avec la qualification visée.

La durée des contrats est comprise entre 6 et 12 mois. Des dispositions spécifiques peuvent dans certains cas porter cette durée à 24 mois. (Nous consulter). La rémunération varie de 55 % à 100% du SMIC*, en fonction de l'âge et du niveau d'études.

Financement : L'entreprise d'accueil peut bénéficier de réduction ou d'exonération de charges sociales en fonction de la situation du signataire du contrat, ainsi que de financements spécifiques. (Nous consulter).

Accès : Ouvert aux demandeurs d'emploi et salariés d'entreprise (Congés Individuel de Formation et Formation Continue)

* Sous réserve de l'application de dispositions conventionnelles plus favorables.